

Catégorie 6050 : Production de propergols

6051. Équipement, ensembles et composants

Aucun.

6052. Équipement d'essai et de production

1. « Équipement de production » et composants spécialement conçus pour cet équipement, pour la « production », la manutention ou les essais de qualification de propergols liquides ou de constituants de propergols visés par l'article 6040.
2. « Équipement de production », autre que celui visé par l'article 6052.3., et composants spécialement conçus pour cet équipement, pour la « production », la manutention, le malaxage, la polymérisation, le moulage, le pressage, l'usinage, l'extrusion ou les essais de qualification de propergols solides ou de composants de propergols visés par l'article 6040.
3. Équipement comme ci-dessous et composants spécialement conçus pour cet équipement :
 - a. Mélangeurs en discontinu pouvant mélanger sous un vide allant de 0 à 13,326 kPa, équipé d'un dispositif de contrôle de la température de la chambre de malaxage, et comportant tout ce qui suit :
 1. une capacité volumique totale de 110 litres ou plus; et
 2. au moins un bras de malaxage/pétrissage décentré, monté sur l'arbre;
 - b. Mélangeurs en continu pouvant mélanger sous un vide allant de 0 à 13,326 kPa, équipé d'un dispositif de contrôle de la température de la chambre de malaxage, et comportant tout ce qui suit :
 1. au moins deux bras de malaxage/pétrissage; et
 2. une chambre de malaxage ouvrable;
 - c. Broyeurs à tuyère utilisables pour le broyage ou le concassage des matériaux visés par l'article 6040.;
 - d. « Équipement de production » de poudre métallique utilisable pour la « production », dans un environnement contrôlé, de matières sphériques ou atomisées visées par les articles 6043.2.c. ou 6043.2.d..
 1. *Générateurs de plasma (générateur d'arc à haute fréquence) permettant d'obtenir des poudres métalliques pulvérisées ou sphériques grâce à un procédé se déroulant dans un environnement argon-eau;*
 2. *Équipement « electroburst » permettant d'obtenir des poudres métalliques pulvérisées ou sphériques grâce à un procédé se déroulant dans un environnement argon-eau;*
 3. *Équipement permettant de « produire » des poudres d'aluminium sphériques par mise en poudre d'une masse en fusion dans un milieu inerte (p.ex., de l'azote).*

Notes :

1. *Les seuls mélangeurs en continu ou en discontinu utilisables pour les propergols solides ou leurs constituants visés par l'article 6040., et les seuls broyeurs à tuyère visés par l'article 6050. sont ceux visés par l'article 6052.3.*
2. *Les types d'« équipement de production » de poudres métalliques non visés par l'article 6052.3.d. doivent être évalués en vertu de l'article 6052.2.*

6053. Matériaux

Aucun.

6054. Logiciels

1. « Logiciels » spécialement conçus ou modifiés pour l'« utilisation » d'équipement visé par l'article 6052., ou pour la « production » et la manutention de matériaux visés par l'article 6040.

6055. Technologie

1. « Technologie », selon la note technologique générale relative à la « mise au point », à la « production » ou à l'« utilisation » d'équipement visé par l'article 6052.

Catégorie 6060 : Production de composites structuraux

6061. Équipement, ensembles et composants

Aucun.

6062. Équipement d'essai et de production

1. Équipement de « production » de composites structuraux, de fibres, de préimprégnés ou de préformés, utilisables avec les systèmes visés par l'article 6011., et composants et accessoires spécialement conçus pour ceux-ci, comme ci-dessous :
 - a. Machines pour le bobinage de filaments dont les mouvements de mise en position, de bobinage et d'enroulement des fibres peuvent être coordonnés et programmés selon trois axes ou plus, conçues pour la fabrication de structures composites ou de stratifiés à partir de matériaux fibreux ou filamenteux, et commandes de programmation et de coordination;
 - b. Machines pour la pose de bandes dont les mouvements de mise en position et de pose de bandes et les feuilles peuvent être coordonnés et programmés selon deux axes ou plus, conçues pour la fabrication de cellules et de structures de missiles en composites;
 - c. Machines à tisser multidimensionnelles et multidirectionnelles ou machines à entrelacer, y compris adaptateurs et ensembles de modification pour tisser, entrelacer ou tresser des fibres afin de fabriquer des structures composites;

Note :

L'article 6062.1.c. ne vise pas la machinerie textile non modifiée pour les usages finals.